

FarmaFlux Rue Archimède 11 1000 Bruxelles

Cher Pharmacien,

Dans le cadre du lancement du projet AssurPharma, nous aimerions valider avec vous le bon fonctionnement technique de celui-ci dans votre logiciel tout en vous invitant à effectuer un premier essai pratique. L'objectif de cet exercice est de parvenir à une intégration efficace dans votre pratique quotidienne et bien sûr d'offrir un service performant à vos patients.

Nous avons prévu à cet effet un test dit « d'utilité ». S'il est réussi, le test servira de preuve finale du bon fonctionnement et de l'activation correcte par votre maison de soft dans votre pharmacie.

Concrètement, nous vous demandons d'effectuer une délivrance pour un patient spécifique et de créer ensuite pour celle-ci une attestation BVAC. Vous trouverez les instructions détaillées de ce test en page 2.

Tant l'assureur (auquel est destiné le BVAC) que le patient sont authentifiés à l'aide d'un code d'identification spécifique fourni par l'assureur. Sur base de ce code d'identification, votre logiciel transmettra ces informations BVAC sous forme électronique.

Si tout fonctionne bien, vous verrez figurer sur l'attestation BVAC des informations complémentaires indiquant que les données de l'attestation ont également été envoyées par voie électronique. Vous trouverez en pages 3 et 4 un exemple de présentation de ces informations.

Pour de plus amples informations sur le projet, rendez-vous sur notre site www.farmaflux.be Merci d'adresser vos questions et/ou remarques éventuelles à <u>support@farmaflux.be</u>.

Bonne chance, L'équipe FarmaFlux



FarmaFlux Rue Archimède 11 1000 Bruxelles

Test d'utilité :

Étape [1] Créez une délivrance dans votre logiciel à l'aide des données du patient, du médecin et du médicament détaillées ci-dessous.

Patient:

Prénom: Dummy Nom: Patient Numéro NISS: 99123199940 (code-barres)



Médecin:



Prénom: Dummy Nom: Médecin Numéro INAMI: 10000106999 (code-barres)

Médicament:

Produit : Produit Activation BVAC Informatise CNK : 3237088



Étape [2] Pour créer un BVAC électronique, il y a lieu de scanner le code d'identification spécifique fourni par l'assureur.



Code d'identification spécifique fourni par l'assureur:

Code: 60009912319994 (code-barres)

Étape [3] Suivez les instructions à l'écran et envoyez le BVAC généré électroniquement.

Étape [4] Si le test est réussi, une attestation BVAC s'imprimera automatiquement sur un papier où figureront des informations complémentaires (voir pages 3 et 4). Dans le cas contraire, ou si vous recevez un message d'erreur, veuillez prendre contact avec votre maison de software.



Voici un exemple d'attestation BVAC (en français et en néerlandais) générée suite à l'envoi fructueux à l'assureur. La présence d'un code QR est facultative et dépend du logiciel utilisé.

Nº INAMI du médeci Nom du médecin prescri PRODUITS DELIVRE	n ipteur : 5			
Code national ou Nº prép. magistr.	N	Nom produit	Prix public EUR	Prix payé EUR *
		Totaux Total *		
Date de délivrance Identification N° de la pharmacie Signature du pharmacier • Cette attestation a • Attestation à tram • éventuellement ac • Les informations complémentaire. I connaître les infor demander que l'oi traitement de ces Vu pour être annexé à	été délivrée à smettre à l'ins compagnée di reprises dan .a loi sur la p mations conte n corrige ou si données, adre Notre arrêté	la demande expresse du patie titution chargée de l'intervent a document officiel propre à l'c s cette attestation sont utilis rotection de la vie privée (loi nues dans notre fichier de donu upprime des données erronées sez-vous à la Commission de du 21 janvier 2009.	ent à l'attention de l'assur ion relative aux prestatio organisme assureur. ées en vue de la gesti du 8 décembre 1992) von ées vous concernant. Vo nées vous concernant. Vo la Protection de la Vie pr	reur complémentaire. ns pharmaceutiques, on d'une assurance us donne le droit de us pouvez également rmations au sujet du ivée.
Les données de cette Par la remise de votre pharmacien transmeti ne devez donc plus er Pour toute question c (gt non avec votre pha Gardez à cet effet à p Numéro de document Ces informations ne f telle oue crévue à la	attestation BV. code-barres (sus e à votre assureu ivoyer cette attes oncernant le remi armacien !). ortée de main le co054d2e1-d9c8 ont pas partie de mexe V de l'AR	AC ont été transmises avec succès i 'la carte ou le document de votre ass r, par voie électronique sécurisée, les tation BVAC à votre assureur, mais (boursement de vos frais pharmaceutiq numéro de document unique de l'attes -e42f-0c05-6fc417617e04 l'attestation BVAC du 21 ianvier 2009	à votre assureur. nureur), vous avez marqué votre s données mentionnées sur votr conservez-la bien. ques, vous devez prendre conta station BVAC.	e accord pour que votre re attestation BVAC. Vou: act avec votre assureur

- Les données de cette attestation BVAC ont été transmises avec succès à votre assureur.
- Par la remise de votre code-barres (sur la carte ou le document de votre assureur), vous avez marqué votre accord pour que votre pharmacien transmette à votre assureur, par voie électronique sécurisée, les données mentionnées sur votre attestation BVAC. Vous ne devez donc plus envoyer cette attestation BVAC à votre assureur, mais conservez-la bien.
- Pour toute question concernant le remboursement de vos frais pharmaceutiques, vous devez prendre contact avec votre assureur (et non avec votre pharmacien !).

Gardez à cet effet à portée de main le numéro de document unique de l'attestation BVAC.

- Numéro de document: 0054d2e1-d9c8-e42f-0c05-6fc417617e04
- Ces informations ne font pas partie de l'attestation BVAC telle que prévue à l'annexe V de l'AR du 21 janvier 2009.



	ATTECT	VAN VEDCOEDDADE BADA	CELITISCUE	
VERSTR	REKKINGEN I	VAN VERGOEDBARE FARM	KOMENDE VERZEKERIN	IG
RIZIV-nr van de gene	esheer			
Naam van de geneeshee	ar :			
interior de geneestee				
AFGELEVERDE PRO	DUCTEN			
Nationaal code nr.				
of nr magistr. ber.	N	Naam product	Publiekprijs EUR	Bet. prijs EUR
			ī ī	
		Totalen		
		Totaal *	51	
			10	
Administration				
Identificatie				
Nr. apotheek				
Handtekening van de ap	potheker			
Dit attest werd	afgeleverd op	uitdrukkelijk verzoek van d	e patiënt ten behoeve v	van de aanvullen
 Attest over te mal 	ken aan de inst	elling die instaat voor de tusse	nkomst van de farmaceuti	sche verstrekking
eventueel vergeze De op dit attest vo	eld van het offi oorkomende in	cieel document eigen aan de v formatie wordt gebruikt voor h	erzekeringsinstelling. et bebeer van een bijkome	nde verzekering
wet tot bescherm	ing van de per	rsoonlijke levenssfeer (wet van	8 december 1992) geeft	u het recht te wet
verbeteren of weg	te laten. U kar	n tevens voor informatie over d	e verwerking van deze ge	gevens terecht bij
Commissie voor o	te Bescherming	g van de Persoonlijke Levensst	eer.	

- De gegevens van dit BVAC-attest werden succesvol elektronisch naar uw verzekeraar verstuurd.
- Door het afgeven van uw barcode (op de kaart of het document van uw verzekeraar), stemde u er mee in dat uw apotheker de gegevens vermeld op uw BVAC-attest op een beveiligde manier elektronisch doorstuurde naar uw verzekeraar. U hoeft dit BVAC-attest dus niet meer op te sturen naar uw verzekeraar, maar bewaar het goed.
- Voor al uw vragen rond de terugbetaling van uw farmaceutische kosten, dient u contact op te nemen met uw verzekeraar (niet met uw apotheker!).
- Hou hiervoor het uniek documentnummer van de BVAC bij de hand.
- Documentnummer: 0054d2e1-d9c8-e42f-0c05-6fc417617e04
- Deze informatie maakt geen deel uit van het BVAC-attest, zoals voorzien in bijlage V van het KB van 21 januari 2009.